

Ecrit par Echo du Mardi le 19 novembre 2024

MOSCATI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 novembre 2024 sous réserves d'incidents

MOSCATI
22 Chemin du Lavarin à AVIGNON (84000)
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Denis BONGENDRE, Notaire à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES, le 23 octobre 2024, et enregistré au SIE de NIMES le 6 novembre 2024 dossier 2024/65097 référence 2024N2941 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : MOSCATI.

Siège social : AVIGNON (84000), 22 chemin du Lavarin.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)



Ecrit par Echo du Mardi le 19 novembre 2024

Les apports sont faits en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mr Henri MARSON demeurant AVIGNON (84000) 22 Chemin du Lavarin.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

le notaire